



Résilience

Conseil en gestion des risques

ATELIER « ÉVOLUTION DE LA RÉGLEMENTATION EN SANTÉ SÉCURITÉ AU TRAVAIL » SUIVI D'UNE DÉGUSTATION WOLFBERGER

OBJECTIFS

- Identifier et comprendre les impacts de l'évolution de la réglementation en Santé Sécurité au Travail
- Connaître les poursuites encourues en cas d'infraction à la législation en Santé Sécurité au Travail

PROGRAMME

I – Entrée en application de la Pénibilité au Travail

- 6 nouveaux facteurs entrent en application le 1^{er} juillet 2016
- Comment les évaluer et jusqu'à quand les déclarer ?

II – L'obligation de sécurité de résultat tend vers une obligation de prévention

- Évolution de la jurisprudence

III – Renforcement des moyens d'intervention et d'investigation de l'inspection du travail

- La mise en demeure en cas d'exposition des travailleurs au risque chimique
- Extension des pouvoirs d'investigation des agents de contrôle
- L'arrêt temporaire de travaux ou d'activité en cas de danger grave et imminent élargi
- La révision des sanctions pénales - augmentation des amendes

IV – Échanges avec le consultant et l'avocat spécialisé en droit du travail - autour d'une dégustation WOLFBERGER

FORMATION ANIMÉE PAR

- Entreprise RÉSILIENCE - dirigeant/consultant spécialisé en Sécurité au Travail
- Cabinet SEJAL - avocat/juriste spécialisé en droit du travail

DATE

Vendredi 10 juin 2016 - de 14h00 à 16h30

LIEU

Boutique WOLFBERGER - 7 rue des Orfèvres, 67000 Strasbourg

PARTENAIRES



SEJAL

SOCIÉTÉ D'AVOCATS



Résilience

Conseil en gestion des risques

BULLETIN D'INSCRIPTION

ATELIER
Évolution de la
réglementation Sécurité
(suivi d'une dégustation)

Vendredi 10 juin 2016
(après-midi) à Strasbourg

- JE M'INSCRIS (Mme/M) :**
- J'INSCRIS (Mme/M) :**

Nom Prénom

Fonction

Société

Adresse

CP Ville

Téléphone

E-mail

TARIFS

Coût de l'atelier (½ journée)	41,67 € HT	245,00 € HT
TVA 20,0%	8,33 € HT	49,00 € HT
TOTAL	50,00 € TTC	294,00 € TTC

Prix par personne (dégustation incluse)

DROIT D'INSCRIPTION ET ANNULATION

Toute annulation doit être notifiée au moins 7 jours avant le début de session. Pour toute annulation moins de 7 jours avant le début de session, un dédit de 50% du prix de l'atelier sera facturé.

SIGNATURE ET CACHET

Fait le
À

Agence du Haut-Rhin

24a rue Charles Grad
68000 COLMAR
Tél : 03 89 80 56 44 - Fax : 09 82 62 06 61

Agence du Bas-Rhin

2 rue Henri Bergson
67200 STRASBOURG
Tél : 03 88 36 50 41 - Fax : 09 82 62 06 61